POURQUOI VOTER POUR LA FNEC FP-FO !

Élections professionnelles 2026
du 3 au 10 décembre
je vote FNEC FP-FO

Profession de foi

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

NOS REVENDICATIONS

Élections professionnelles 2026
du 3 au 10 décembre
je vote FNEC FP-FO

FO DÉFEND LES SALAIRES

Force Ouvrière, 1er syndicat confédéré de l'enseignement, 1er syndicat de la Fonction publique de l'Etat, refuse la vie chère et revendique une augmentation générale des salaires pour tous les personnels de toutes catégories.
FO n'a donc de cesse d'exiger de véritables négociations pour augmenter le point d'indice des fonctionnaires, à hauteur du pouvoir d'achat perdu (- 32 % depuis 2000) !
La confédération FO exige le blocage des prix du carburant à 1,50 euro.

DES POSTES STATUTAIRES TOUT DE SUITE !

- Annulation des fermetures et ouverture de tous les postes
- Recrutement de toutes les listes complémentaires
- Titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent
- Un vrai Statut, un vrai salaire pour les AESH et les AED
- Défense de l'enseignement spécialisé, de ses structures, non à l'inclusion systématique et forcée, abandon des PIAL et des PAS

DÉFENSE DES STATUTS !

- Non à la militarisation de la jeunesse : classes défense, « acculturation » à la défense, interventions militaires dans les établissements…
- Non à l'arbitraire de PPCR, du RIFSEEP, à l'individualisation des carrières
- Défense des missions de personnels, non à la loi Rilhac, à la loi 3DS, aux fusions de missions des INFENES, AS, psyEN, médecins, issues des assises de la santé scolaire
- Arrêt de l'« accompagnement » issu de PPCR et du pilotage par l'évaluation qui en découlent (évaluation d'écoles et d'établissements, évaluations nationales, formations/formatage…)
- Abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, rétablissement des prérogatives des CAP, CHSCT…

MAIN TIEN DU CADRE NATIONAL DE L'E COLE !

- Rétablissement du baccalauréat comme examen national, terminal, ponctuel et anonyme, arrêt de la réforme du lycée et de Parcoursup
- Défense de l'enseignement professionnel sous statut scolaire, non à la réforme Macron-Grandjean de la voie professionnelle, non au tout apprentissage à la main des entreprises
- Non à l'ingérence des collectivités dans le fonctionnement de l'Ecole, aux rythmes scolaires définis localement, à la fusion des académies découlant de la réforme territoriale, à la fusion et la destruction des services administratifs

DÉFENSE DES RETRAITES ET DES RÉGIMES SPÉCIAUX !

Abrogation de la réforme Macron-Borne et de toutes les contre-réformes, retour à la retraite à 60 ans pour 37,5 annuités, non au régime universel par points, maintien du code des pensions civiles et militaires et des pensions calculées sur la base des 75% du traitement indiciaire des 6 derniers mois.

LA FNEC FP-FO EST LA SEULE ORGANISATION SYNDICALE À AVOIR REFUSÉ L'ENSEMBLE DE CES ATTAQUES :

- l'austérité et l'arbitraire de PPCR
- la mise en place de la PSC qui s'en prend à la Sécu et à notre protection sociale
- la loi Peillon de refondation et ses rythmes scolaires, les décrets Hamon, la loi et le bac Blanquer qui remettent en cause le cadre national de l'Ecole
- l'acte 2 de l'Ecole inclusive qui remet en cause l'enseignement spécialisé
- la cogestion de la pénurie à travers les ateliers « perspectives démographiques », les assises de la santé scolaire, le plan de requalification de la filière administrative…

Fédération Nationale de l'Enseignement de la Culture et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière
6/8 Rue Gaston Lauriau 93513 Montreuil Cedex 01 56 93 22 22
fnecfp@fo-fnecfp.fr
fo-fnecfp.fr

DEFENSE DU STATUT

	FNEC FP FO	UNSA CFDT SNALC	FSU
La **loi de Refondation** du ministre Peillon a mis en place des rythmes scolaires définis localement et des Projet éducatif de territoire (PedT) qui associent à l'École les collectivités territoriales et les associations.	CONTRE	POUR	ABSTENTION

	FNEC FP FO	UNSA CFDT
Dans le premier degré : **la loi Rilhac** cherche à placer les directeurs d'école en position de supérieur hiérarchique.	CONTRE	POUR

	FNEC FP FO	UNSA CFDT	FSU
Dans le second degré : le **décret Hamon** a instauré « des missions liées » pour imposer de nouvelles missions non rémunérées.	CONTRE	POUR	ABSTENTION

POUR LA DÉFENSE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ UN STATUT, UN VRAI SALAIRE POUR LES AESH, ABANDON DES PIAL ET DES PAS

	FNEC FP FO	FSU UNSA CFDT CGT SUD SNALC
La **Loi Montchamp sur le Handicap de 2005**, avec des arguments démagogiques et prétextant l'égalité des droits, s'attaque aux élèves les plus fragiles, en visant, à terme, la fermeture des structures et postes spécialisés.	CONTRE	POUR

	FNEC FP FO	FSU
Le **CAPPEI** a fait disparaitre le CAPA-SH et ses options A, B, C, D, E, F et G.	CONTRE	ABSTENTION

FO a été partie prenante d'une intersyndicale **AESH** avec FSU CGT SUD tant que les revendications étaient claires : un Statut, un vrai salaire à temps plein pour 24h, abandon des PIAL et des PAS. Depuis, l'intersyndicale **FSU CGT SUD SNALC** (**sauf FO**) s'est alignée sur les positions **UNSA CFDT** qui sont pour un Statut à 35h, les PIAL et les PAS.

NON À LA CONSCRIPTION

	FNEC FP FO	UNSA CFDT	CGT FSU
FO refuse la militarisation de la jeunesse : classes défense, « acculturation » à la défense, interventions militaires dans les établissements... Dans la loi de programmation militaire, des articles visant à mettre en place le service national volontaire ont été soumis au vote des syndicats de fonctionnaires.	CONTRE	POUR	ABSTENTION

NON AUX FERMETURES DE POSTES ! CRÉATION DES POSTES NÉCESSAIRES !

Le ministre a mis en place des ateliers « prospectifs » concernant la « **baisse démographique** et l'anticipation des évolutions de l'offre scolaire » avec une expérimentation dans 18 départements pour accélérer les fermetures d'écoles d'ici 2030.

Seule FO a refusé de siéger dès la mise en place de ces ateliers.

POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES ! NON À L'ARBITRAIRE !

	FNEC FP FO	FSU UNSA CFDT
Le protocole **PPCR** cautionne l'austérité salariale, instaure l'arbitraire, grave dans le marbre les appréciations et met en place la classe exceptionnelle, grade réservé à une minorité d'enseignants. Il établit de plus le principe de l'« accompagnement » qui transforme les enseignants en stagiaires à vie.	CONTRE	POUR

	FNEC FP FO	FSU UNSA
FO dépose des amendements pour que les collègues qui le souhaitent puissent demander un nouveau rendez-vous et **leur évaluation revue à la hausse.**	POUR	CONTRE

	FNEC FP FO	FSU UNSA CFDT
Le **RIFSEEP** a consacré la logique de « mérite » et d'individualisation des salaires. Il a été récemment étendu aux inspecteurs.	CONTRE	POUR

	FNEC FP FO	UNSA CFDT SNALC
Un plan de **requalification de la filière administrative**, parfaitement insuffisant, a été mis en place.	CONTRE	POUR

	FNEC FP FO	FSU UNSA CFDT CGT SUD SNALC
L'accord du 8 avril 2024 sur la **Protection Sociale Complémentaire** impose à tous les agents l'adhésion obligatoire au volet santé du contrat PSC et le découplage santé/prévoyance.	CONTRE	POUR

DEFENSE DES CONCOURS

	FNEC FP FO	FSU UNSA CFDT
La **masterisation des concours** enseignants en 2010 a conditionné la titularisation à l'obtention d'un master, repoussant ainsi l'entrée dans le métier.	CONTRE	POUR

	FNEC FP FO	UNSA CFDT	SUD
La **nouvelle réforme des concours** replace le concours au niveau Licence mais maintient la masterisation et crée une position « d'élève fonctionnaire » qui repousse l'entrée dans le corps de stagiaire d'un an et supprime la possibilité de recours aux listes complémentaire en cours d'année.	CONTRE	POUR	ABSTENTION

DEFENSE DE LA SANTÉ SCOLAIRE

Les **assises de la santé scolaire** organisent :
- un redéploiement des postes du second degré vers le 1er degré, à moyens constants,
- la mise en place d'un pôle santé social départemental, pour introduire des missions différentes (« feuille de route ») d'un département à l'autre,
- la systématisation des protocoles et des référents en santé mentale

Seule FO a refusé de siéger dès la mise en place des assises de la santé scolaire et combat ses mesures.